

Association Française pour la  
Prévention des Catastrophes  
Naturelles (AFPCN)



## PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE

*Journée organisée par l'AFPCN, la Direction de la Sécurité Civile  
du Ministère de l'Intérieur et la Communauté du Pays d'Aix*



Avalanches



Feux de forêt



Tempêtes



Inondations /  
submersions  
marines

### Compte rendu

**Le 17 juin 2010**

A l'amphithéâtre de l'ENSOSP - 1070 rue Lieutenant Parayre - Aix en Provence



## PRESENTATION DE LA JOURNÉE

Les tempêtes et les inondations encore très récentes viennent de nous rappeler la vulnérabilité croissante de notre société. Dans ces situations difficiles, le désarroi, les attentes des citoyens les conduisent à interpeller la puissance publique dont ils attendent soutien, aide et réconfort. Cependant, il est avéré aujourd'hui que le niveau communal et la responsabilité individuelle doivent être de plus en plus sollicités.

La loi « Risques » de juillet 2003 et la loi « sécurité civile » d'août 2004 ont apporté des modifications et des outils nouveaux dans le dispositif national de gestion des risques. En particulier, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour vocation d'organiser la mobilisation communale face à un évènement en faisant appel à l'engagement local de chacun et à une culture partagée du risque.

Outil de préparation et de réaction, le PCS permet une organisation locale face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites ...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie ...) ou accidents plus courants.

C'est dans ce cadre que la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, la Communauté du Pays d'Aix et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) ont organisé conjointement un séminaire consacré aux Plans Communaux de Sauvegarde.

Il s'agit au cours de cette journée de favoriser le partage d'expérience entre collectivités territoriales sur les problématiques liées aux PCS : l'intérêt de l'approche locale, les méthodologies, les outils utilisés (techniques et d'appropriation). La notion de territoire d'application sera également abordée.



## INTRODUCTION

Catherine Guenon

Direction de la Sécurité Civile (DSC)

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales (MIOMCT)

**Mieux se préparer pour mieux gérer**

**Le cadre du Plan Communal de Sauvegarde**

### **Orientations de la politique de sécurité civile**

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a défini les grandes orientations de la politique de sécurité civile dont une meilleure préparation et une meilleure gestion de crise. La performance de cette préparation à la gestion d'un événement de toute nature est liée à une plus grande connaissance des risques, des acteurs mobilisables, à une organisation adaptée et un entraînement régulier.

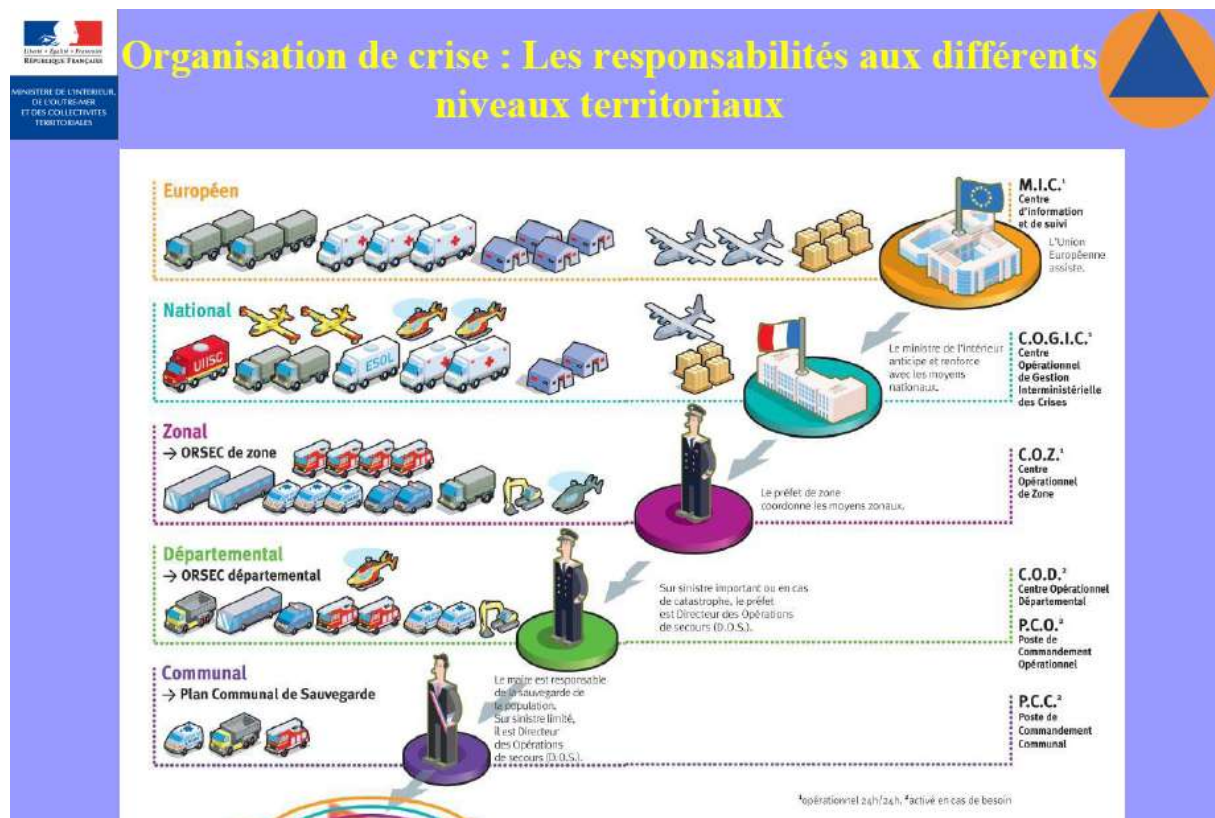
Si la loi a rendu obligatoire l'élaboration du plan communal de sauvegarde pour les communes concernées par un plan de prévention des risques naturels approuvé ou par un plan particulier d'intervention pour ce qui concerne les risques technologiques, le décret 2005-1156 du 13 septembre 2005, pris pour son application précisant les bases de l'élaboration de ce plan et son contenu, a également précisé l'intérêt qu'il y avait pour toute commune à se doter d'un plan communal de sauvegarde. L'élaboration de cette planification dans un cadre intercommunal est également prévue.

*« La sécurité civile a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées ».*

Article 13 : « Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.... Il est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention »

Article 14 : « L'organisation des secours revêtant une ampleur ou une nature particulière fait l'objet, dans chaque département, dans chaque zone de défense et en mer, d'un plan dénommé plan Orsec. »

## Organisation de la gestion de crise



Cet effort de préparation à la gestion d'un événement susceptible de porter atteinte aux populations, ne modifie en rien les responsabilités respectives du maire et du préfet dans la protection générale des populations. L'article L.2212-2 5°) du code général des collectivités territoriales édicte les obligations du maire détenteur du pouvoir de police par « Le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties, de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure ». Le représentant de l'Etat dans le département (préfet) peut être amené, dans des conditions bien définies, à prendre la Direction des Opérations de Secours. Ainsi le maire et son plan communal de sauvegarde sont-ils le premier maillon de proximité dans la chaîne opérationnelle de sécurité civile illustrée par le dispositif ORSEC sous la responsabilité du Préfet.

*Décret 2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif au PCS*

*Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire (CGCT L.2212-2 5°), l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.*

*Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations.*

*Le plan communal de sauvegarde est adapté aux moyens dont la commune dispose.*

## **Préparation et planification**

Au delà des principes édictés par la loi, force est de constater que les divers événements naturels ou technologiques vécus sur le territoire national (tempêtes de 1999, naufrage de l'Erika, explosion AZF, tempêtes Klaus et Xynthia, ...) ont montré l'intérêt pour l'ensemble des acteurs de la sécurité civile et de la société civile de se préparer, de s'organiser et de connaître les compétences et les ressources de chacun.

La réalisation d'exercices mène également les acteurs à s'interroger sur leur mode d'organisation, leurs possibilités d'actions et marge de manœuvre, pour illustrer cette prise de conscience au travers des exercices, on peut citer les exercices de crise sismique « RICHTER » progressivement mis en place dans les départements concernés par ce risque.

L'objectif de ce dispositif de préparation et de planification par l'ensemble des acteurs est bien d'assurer la protection générale des populations face à un évènement majeur. Il répond ainsi à un autre des axes de la politique de sécurité civile qui est de « mettre le citoyen au cœur du dispositif » en le rendant acteur de sa sécurité. Ainsi le plan communal de sauvegarde échelon de proximité intègre-t-il l'ensemble des politiques locales d'information préventive et de sensibilisation du citoyen aux risques et aux mesures de sauvegarde qui le concerne.

### Mesures d'accompagnement

La direction de la sécurité civile du Ministère de l'intérieur a mis en place différentes mesures d'accompagnement dans le cadre de la procédure des PCS, notamment à travers la rédaction de différents guides pour aider les maires dans l'élaboration des PCS, la planification et la réalisation des exercices.

Collection de guides méthodologiques de planification complétée de guides méthodologiques d'exercice  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

The image displays three book covers from a collection of guides. The first cover on the left is titled 'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile' and is subtitled 'pour la protection générale des populations'. The middle cover is 'GUIDE ORSEC DÉPARTEMENTAL MÉTHODE GÉNÉRALE TOME G.1'. The third cover on the right is 'Plan Communal de Sauvegarde Guide pratique d'élaboration'. All covers feature the logo of the Direction de la Sécurité Civile and the Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles.

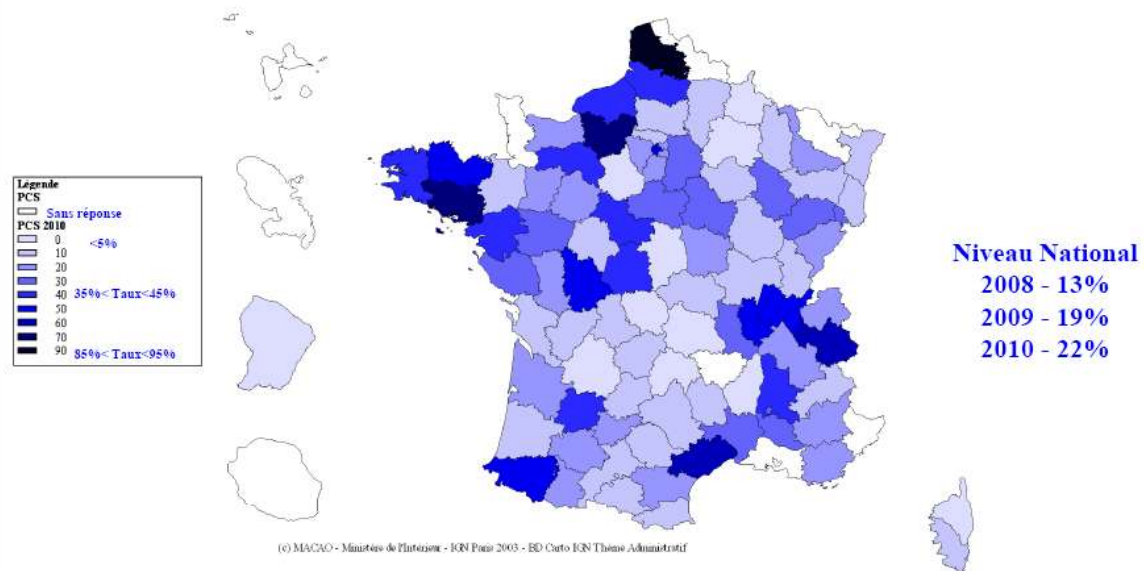
[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_1\\_interieur/defense\\_et\\_securite\\_civiles/gestion-risques/memento-pcs](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_1_interieur/defense_et_securite_civiles/gestion-risques/memento-pcs)

### Etat des lieux

Malgré des efforts de nombreuses collectivités, les catastrophes récentes (Klaus, Xynthia, Inondations de Draguignan ...) montrent qu'aujourd'hui encore peu de collectivités sont dotées d'un plan communal de sauvegarde, notamment parmi celles où il est obligatoire (PPRN, PPRT). Cette enquête ne compte pas les communes ayant un PCS mais sans obligation d'en être dotées.

En 2010, 22% des communes ayant un PPRN ou PPRT se sont dotées d'un PCS.

## État de réalisation PCS obligatoire (enquête SIDPC 2010/2009)

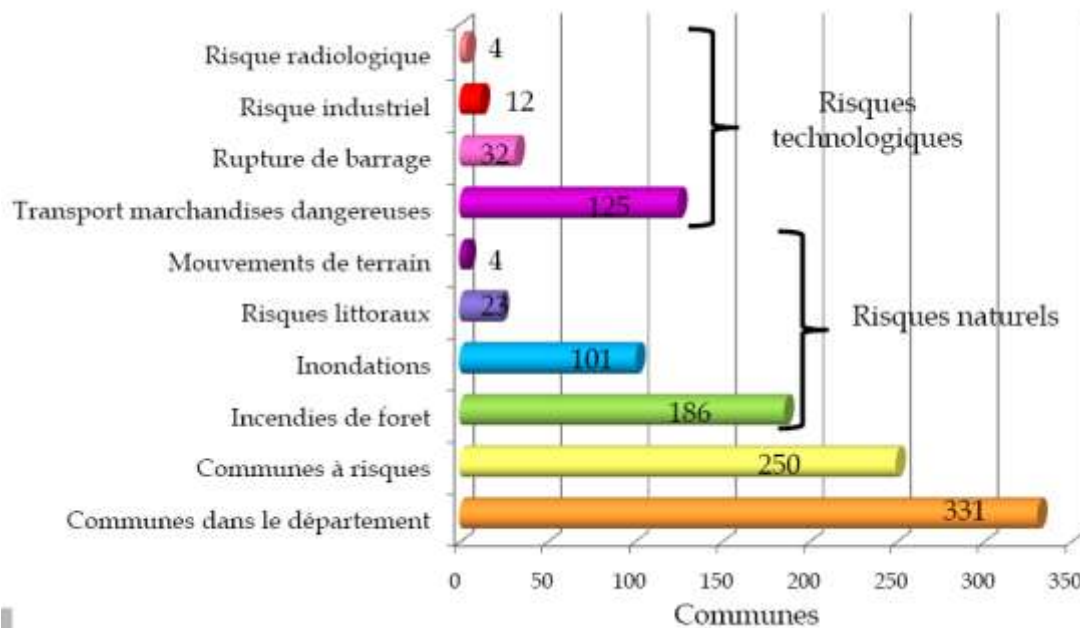


Les catastrophes montrent la vulnérabilité des communes et leur manque de préparation pour faire face à la crise, la tempête Klaus a fait prendre conscience aux collectivités des Landes de la nécessité de se doter d'un PCS même si elles n'en avaient pas l'obligation (pas de PPR ou PPRT).



## Retour d'expérience sur la tempête Klaus et l'importance des Plans communaux de sauvegarde

### Les risques majeurs du département



### Retour d'expérience de la tempête Klaus

L'Association des Maires des Landes a souhaité tirer tous les enseignements du passage de la tempête Klaus qui a sévi dans le département des Landes dans la nuit du 23 au 24 janvier 2009. A l'évidence, l'absence de plan communal de sauvegarde dans une très grande majorité de collectivités territoriales landaises a été un handicap majeur.

La tempête Klaus a généré de nombreux dégâts sur le département des Landes, de nombreuses coupures d'eau et d'électricité ont été recensées. Une des premières actions engagées par le département a été d'engager des bénévoles valides et motivés, puis de rétablir les communications avec l'extérieur, les réseaux d'eau, d'électricité et de sauvegarder tout ce qui pouvait l'être.

Cette tempête a mis en évidence une absence totale de coordination des équipes sur le terrain et une désorganisation d'ERDF en l'absence de référents sur le terrain.

De ce constat, il est apparu indispensable d'offrir la possibilité à chaque commune landaise de se doter d'un tel outil de préparation et de planification qu'est le plan communal de sauvegarde.

## Création d'une cellule PCS

Dans cette perspective, en partenariat avec le Conseil Général des Landes, le SDIS, l'ADACL, le SYDEC ainsi que l'ensemble des services de l'Etat, le Président de l'Association des Maires des Landes a sollicité le Centre de Gestion des Landes pour que cet établissement public crée une cellule projet « Plan communal de sauvegarde ». Ce projet est subventionné par l'Europe (programme FEDER) et l'association des Maires des Landes.

L'objectif de l'Association des Maires est de proposer à toutes les communes non dotées, la réalisation par cette cellule projet PCS d'un plan communal de sauvegarde multirisques adapté à leurs territoires et à leurs spécificités et à des coûts totalement maîtrisés (mutualisation des coûts, et en fonction de la strate démographique et des risques recensés). Cette cellule comporte quatre personnes.

La mission de notre service est d'apporter au cours de l'élaboration du plan de sauvegarde un appui technique mais aussi administratif à la commune qui souhaite se doter d'un tel outil y compris et surtout dans le cadre de l'animation technique sur le terrain en organisant des réunions de concertation et de consultation de la population ainsi qu'avec les différents services ou associations partie prenante de cette démarche.

## Situation actuelle

Sur 331 communes, 250 sont concernées par un risque naturel ou industriel, 71 communes sont dans l'obligation de se doter d'un PCS (4 sont conformes à cette obligation, 8 sont en cours d'élaboration et 59 doivent encore répondre à cette obligation). A noter également que 41 communes sans obligation vont se doter d'un PCS.

En conclusion, le constat qui peut être fait à ce jour est que sur les 331 communes landaises, seules 5 avaient réalisé leur Plan de sauvegarde au 31 décembre 2009. Depuis la création de ce service c'est-à-dire depuis le 1er janvier 2010, 45 d'entre elles ont d'ores et déjà sollicité le concours de notre service qui programme désormais son intervention sur le premier semestre 2011.

## Session 1 : Le développement de méthodologie et d'outils d'aide à la réalisation des PCS

**Amélie Lemaire**

Chargé de mission "Plan Communal de Sauvegarde", Direction de la Sécurité Municipale

Ville du Havre

### Méthodologie multirisque : une organisation et des outils

#### Contexte

Concernée par le Plan Particulier d'Intervention de la Zone industrialo-portuaire, la Ville du Havre (190 000 habitants) avait pour obligation de réaliser son Plan Communal de Sauvegarde pour 2007. Le territoire de la Ville est toutefois exposé à un plus grand nombre de risques, recensés dans le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs : risques liés aux cavités souterraines, falaises, tempêtes littorales, inondations du bassin versant de la Lézarde (PPRI prescrit), transports de matières dangereuses. Dans son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), la Ville précise aussi l'existence de risques d'inondation dus à des débordements du réseau d'assainissement lors de pluies exceptionnelles et à des submersions par la mer, en particulier au niveau des plans d'eau portuaire en ville.



La prise en compte des risques par les services municipaux existe depuis les années 80. Le territoire de l'agglomération havraise et plus largement de la Seine-Maritime ont été et continuent à être des

terrains d'expérimentation : expérimentation du plan Sésame avant que les plans particuliers de mise en sûreté deviennent obligatoires, développement d'un réseau de sirènes d'alerte...

La Ville du Havre a du et doit faire régulièrement face à des événements de relative importance qui entretiennent le souci d'être en capacité de réagir et en mesure de mettre en œuvre les moyens municipaux qu'elles que soient les circonstances. Le dispositif d'astreinte assez développé, un PC Sécurité en veille continue et un service dédié à la Protection Civile Urbaine sont des éléments clés pour ce faire, en place depuis plusieurs années.

### **PCS multirisques**

Au regard de ce contexte et de la taille des services municipaux (4000 agents environ), une approche multirisques s'est imposée de manière évidente pour l'élaboration du PCS du Havre. Dans ce terreau favorable, l'enjeu est de faire exister un dispositif global d'intervention à l'échelle de l'organisation communale, un cadre de référence pour l'action en cas d'urgence, définissant de manière transversale l'intervention d'une bonne partie des services municipaux.

La stratégie a été de mettre en place, en premier lieu, une organisation communale capable de recevoir et de réagir à toute alerte, et de monter en puissance, tant du point de vue de la prise de décision que de celui de l'engagement des moyens. Il s'agit aussi de doter cette organisation d'outils aidant la prise décision.

#### *Réalisation du PCS : inscrite au plan de charge des services*

Elaboration en mode projet :

- 4 groupes de travail, chacun piloté par un DGA ou un directeur et réunissant une dizaine de directions ou services.
- Comité de pilotage présidé par l'Adjoint chargé de la sécurité et associant les partenaires extérieurs.
- Communication interne autour du projet.

Rédaction :

- PCS multirisques: une organisation, des dispositions générales, des dispositions spécifiques.
- Enjeu : formaliser un cadre de référence.
- Eviter les pièges du plan papier très rédigé.

#### *Stratégie: une organisation communale «prête à tout»*

Une organisation capable de réagir et de décider :

- rationalisation du processus de décision au plus proche du mode de fonctionnement normal des services.

Des outils pour mieux décider et mieux réagir :

- outils non spécifiques ou alors dédiés mais utilisés couramment
- outils favorisant le maintien à jour des données utiles au PCS
- outils structurants

### Les outils

Le principal outil utilisé par la commune pour réaliser et mettre à jour le PCS est le logiciel Géoweb PCS :

- outil cartographique des agents municipaux.
- permet la mutualisation des données «métier» propres à chaque direction.
- disponible sur le web interne, profil utilisateur par login / mot de passe pour accéder à ses données.
- annuaire opérationnel, agrège les carnets d'adresse de chaque direction, module astreintes.
  - outil développé en régie.
  - utilisé au quotidien dans le cadre du fonctionnement des astreintes.

Il s'agit d'un outil facile d'accès, couramment utilisé et favorisant la mise à jour des données.

### Conclusion

L'élaboration du PCS suit un principe « garde-fou » : formaliser une organisation la plus évidente possible pour éviter les tâtonnements dans l'urgence et pour assurer la pérennité des dispositions prises. Aussi, le PCS du Havre est conçu comme une optimisation de l'existant et cherche à développer ses outils et procédures en s'appuyant sur les dispositifs en usage au quotidien.

L'objectif à terme est d'obtenir un PCS qui s'autogère, notamment par la contribution volontaire et constante des différents services. Ceci reste encore aujourd'hui au stade de l'ambition.



**Maurice Ferné**

Directeur de la Sécurité et de la Protection Civile

Direction Générale Adjointe Sécurité Protection Civile Services à la Population

Ville de Fort de France

Et

**Thierry Winter**

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

## **Les scénarios d'endommagement, un outil efficace pour la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde de Fort de France**

### **La Martinique : un territoire exposé aux risques naturels**

La Martinique est très exposée au risque sismique, classée en zone III dite de forte sismicité selon le zonage sismique de la France (décret du 14 mai 1991 actuellement en cours de révision).

Comme l'ensemble de l'arc des Petites Antilles, elle est menacée par la forme la plus grave du phénomène, le séisme de subduction lié à la tectonique des plaques.

Le risque est particulièrement élevé à Fort-de-France dont la quasi-totalité du territoire est concernée par des mouvements de terrain potentiels (chutes de blocs, glissements, éboulements) liés à la nature de son sous sol, aux reliefs escarpés et à une altération généralement très poussée des terrains.

Fort de France, commune de 45 km<sup>2</sup> et 94 821 Hab. (INSEE au 1er Jan 2009) doté d'une diversité de paysages et d'une vie économique, culturelle riche, est particulièrement exposée aux risques naturels suivants :

Le risque sismique

Les inondations

Les mouvements de terrain

Les conséquences d'éruptions volcaniques

Les cyclones

Un plan de prévention des risques naturels a été approuvé par le préfet en novembre 2004.

Par ailleurs, le territoire est exposé à de nombreux facteurs aggravants les risques naturels, ils sont générés par :

De fortes concentrations de populations dans des zones d'urbanisation denses :

- l'hyper centre
- les 26 quartiers populaires d'habitat souvent précaire
- les secteurs résidentiels avec une majorité de maisons individuelles de bonne qualité,
- les secteurs des grands ensembles d'habitat collectif



Une pluviométrie importante inégalement répartie dans le temps et dans l'espace :

- A l'exception d'une bande côtière relativement peu arrosée, Fort-de-France reçoit plus de 2000 mm d'eau par an, la partie Nord (Colson, la Médaille) en recevant plus de 3 000.
- Elle est à l'origine d'une altération importante qui se traduit par une argilisation profonde des matériaux constituant le sous sol.

Des modes d'occupation des sols et la fragilité du bâti constituent dans certaines zones de réels facteurs aggravants.

### Des catastrophes marquantes :

L'ouragan Dean de catégorie 2 à l'approche de la Martinique s'est renforcé en catégorie 3 dans le canal de Sainte Lucie, le 17 août 2007. Il faut remonter à 1979 (Ouragan DAVID) et 1980 (Ouragan ALLEN) pour retrouver des conditions similaires

Le vent : Près du centre : 160 à 180 Km/h (rafales de plus de 200 Km/h). Les dégâts provoqués par les rafales à répétitions comprises entre 160 et 190 Km/h : 187 184 Km/h mesurées à Fort de France (station de Desaix).

Les précipitations : Plus de 100 mm (100 litres d'eau au m<sup>2</sup>) recueillis en 1 heure à Sainte Anne. En 12 heures, les cumuls sont estimés de 150 à 250 mm (valeurs 30 à 50 % dans le cas de vents soufflant à plus de 150 Kms/h

La houle : Vagues de 6 à 10 mètres sur la façade Atlantique et dans les canaux.

De nombreux dégâts aux équipements municipaux : 10 écoles fortement endommagées (Toitures,...) dont une à reconstruire, report de la rentrée scolaire dans 5 écoles, réseau d'éclairage public fortement endommagé, plusieurs bâtiments administratifs fortement endommagés (toitures), plusieurs équipements sportifs détériorés.

Le séisme du 29 novembre 2007 : Magnitude 7.4 (Mw), 30 km au Nord de la Martinique (15h heure locale), zone de subduction de l'arc antillais, séisme intra plaque de profondeur intermédiaire (150 Km), dans la plaque océanique (plaque Amérique) qui plonge sous la plaque Caraïbe, trop profond pour engendrer un tsunami, intensité MSK : V à VI en Martinique, IV à V en Guadeloupe, II à IV en Guyane

C'est surtout la ville basse qui a été la plus touchée : la terrasse du bâtiment "Plein Ciel" dans le centre ville s'est effondrée sur dix véhicules, 700 000 € de dégâts aux bâtiments, l'immeuble SGBA est fissuré, l'hôtel de police, bâtiment ancien, a dû être évacué par précaution, le centre de tri postal de Fort de France a été endommagé et est désaffecté à ce jour, plusieurs voiles de la façade se sont écroulés à l'arrière du bâtiment et ont endommagé sept véhicules qui sont hors d'usage, le collège Dillon est sévèrement touché ; plusieurs bâtiments ne sont toujours pas réhabilités, pas de blessés à déplorer mais les esprits ont été très choqués par la durée inhabituelle de la secousse (1 minute) et les chutes d'objets.

### **Le plan communal de sauvegarde**

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a pour but d'organiser la réponse opérationnelle de la commune en cas de crise majeure.

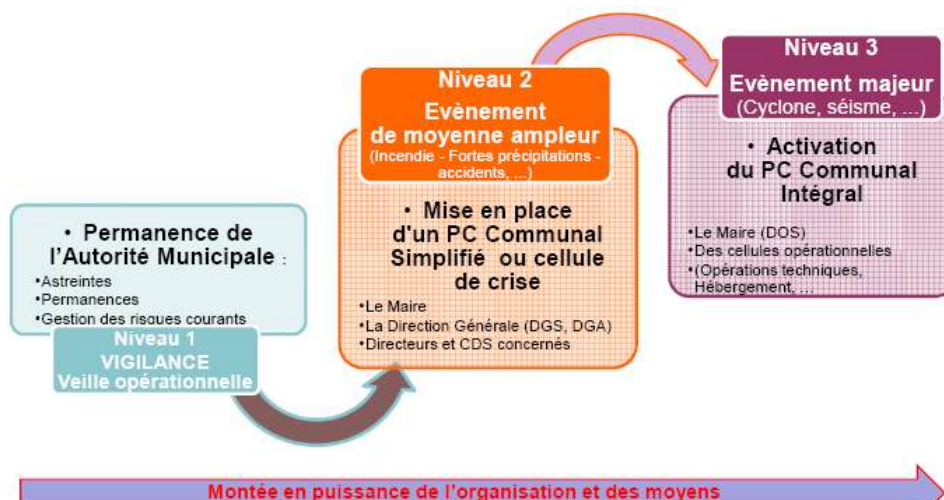
Cela consiste pour la collectivité à préparer la mobilisation de ses humains et techniques, à organiser et à dimensionner la réponse opérationnelle de la commune en cas de crise majeure, de préparer la mobilisation de ses moyens humains et techniques, à organiser la direction et la direction et la coordination de ses actions, à hiérarchiser et répartir judicieusement les tâches en fonction de ses ressources disponibles. Le PCS de Fort de France élaboré en octobre 2008 est en cours de révision. Il contient les volets : organisation de crise, événements météorologiques (fortes précipitations et cyclones), séismes (en cours de rédaction) et gestion des décédés massifs.



L'action du Maire complète celle des services de secours, il organise la réponse opérationnelle de la commune :

- Analyse du risque permettant d'anticiper les mesures de sauvegarde des populations (Recensement, évaluation, cartographie, moyens de prévention)
- Organisation de l'alerte et de l'information des populations avec les moyens disponibles localement,
- Organisation de la mise en œuvre des moyens de protection de la population (évacuation des zones à risque, accueil, assistance, hébergement des personnes déplacées,...)
- Mise en place de l'organisation opérationnelle de la commune pendant l'évènement et des moyens matériels disponibles, « Qui va faire quoi et comment ? »
- Définition des mesures permettant un retour à la normale après la crise
- Organisation de la formation et de l'information des acteurs de la gestion de crise (exercice, retour d'expérience)

Le principe constant de ce PCS est d'adapter la réponse de sécurité civile :



## L'exercice Richter

L'un des enseignements principaux tirés du retour d'expérience de l'exercice Richter, pour définir les stratégies d'intervention et de mise en sécurité des populations, le Maire doit :

- Disposer d'une vision suffisamment claire de la situation, à l'échelle de la commune ou par secteur (quartier, zones, ...) compte tenu des contraintes géographiques, d'accessibilité,
- Pouvoir anticiper l'évolution de la situation (conséquences des répliques, disponibilité des bâtiments stratégiques, besoins, ...),
- Disposer d'une remontée fiable des informations de terrain. Or, dans un environnement fortement dégradé (destructions multiples, stress, rupture des vecteurs normaux de communication, ...) la remontée d'information est très aléatoire et prend du temps,
- La multiplicité des sujets de préoccupation (secours à personnes, assistance,) complique la prise de décision et la priorisation des demandes,
- La découverte de l'ampleur des dégâts paralyse les acteurs de la gestion de la crise non préparés à des niveaux de destruction importants.

Des pistes d'amélioration pour la préparation et la gestion de futures crises sismiques :

- Identifier les quartiers les plus fragiles,
- Identifier les bâtiments stratégiques les plus fragiles,
- Identifier les sauts dans la gravité des dommages aux biens et aux personnes,
- Préparer une montée en puissance graduée de la réponse opérationnelle (seuils),
- Anticiper les secteurs et la gravité des dommages avant la remontée de terrain.

A Fort de France, l'expérience acquise lors du séisme du 29 Novembre 2007 et surtout lors de l'exercice de crise sismique RICHTER-ANTILLES que des pistes d'amélioration existaient en matière de :

1. Amélioration de l'organisation de notre poste de commandement,
2. Développement d'outils de synthèse et de partage de l'information,
3. Anticipation de l'évolution prévisible des dommages et de leurs conséquences grâce à une connaissance fine des vulnérabilités du territoire.

**Le scénario d'endommagement** apparaît donc comme un outil efficace pour atteindre ces objectifs.

Dans cette optique, la simulation d'endommagement pour des niveaux d'agression sismique variés apparaît comme outil efficace en période normale comme en période de crise pour :

1. Identifier les secteurs focalisant les dommages et permettant d'asseoir une politique communale de réduction du risque,
2. Définir des seuils dans la planification de la réponse opérationnelle établie dans le PCS,
3. Appréhender de manière précoce lors d'un séisme, la distribution et le niveau des dommages à partir de la fusion de plusieurs scénarios ancrée sur les remontées de terrain

Le scénario d'endommagement consiste à :

- Simuler les dégâts que pourrait provoquer un séisme,
- D'identifier les quartiers les plus vulnérables (des simulations successives pour des agressions de plus en plus fortes vont permettre de localiser les quartiers les plus fragiles - même pour une agression modeste),
- Evaluer les dommages aux bâtiments stratégiques et donc des ressources disponibles pour chaque niveau du PCS,
- Déterminer des seuils dans l'occurrence des dommages (des simulations successives pour des agressions de plus en plus fortes vont permettre d'identifier des gradients dans l'occurrence des dommages),
- Etablir des courbes de dommages (bâti, victimes), à l'échelle de la ville et de chaque quartier,
- Préparer une réponse opérationnelle graduée à l'échelle de la ville et à l'échelle des quartiers
- Fusion des cartes de dommages pour une anticipation précoce des évolutions.

En **conclusion**, les scénarios d'endommagement constituent des outils d'aide à la décision :

En matière de Prévention : Elles facilitent l'identification des secteurs sensibles du territoire communal de manière à asseoir une politique communale ciblée de réduction des risques.

En matière de Préparation à la Crise : Elles peuvent faciliter la hiérarchisation des zones du territoire communal et la mise en place prioritaire sur ces espaces sensibles de politiques de prévention et de préparation des populations (information, formation aux premiers secours, exercices de simulation, Plan Familial de Mise en Sécurité). Elles contribuent à préparer et former psychologiquement les acteurs de la crise à des niveaux possibles de destruction de leurs environnements.

En matière de Gestion de Crise: Anticiper les évolutions possibles de la crise (décès massifs, hébergement, ...). Mieux adapter et organiser la réponse de sécurité civile (ORSEC).



**François Hissel**

Centre d'études techniques maritimes et fluviales

Et

**Vincent Germano**

Etablissement public de bassin de la Loire

## **Le logiciel OSIRIS d'aide à la préparation des PCS et à la gestion de crise**

### **OSIRIS**

Conçu avec et pour les acteurs de terrain, cette plateforme, dont le développement se poursuit activement, s'appuie sur un modèle de données et des technologies Internet qui lui permettent d'évoluer avec les nombreux retours d'expérience et de s'adapter aux besoins et contraintes des collectivités locales. Le respect des standards technologiques actuels rend l'installation de l'application particulièrement aisée. Elle ne nécessite qu'un ordinateur de bureau muni d'un navigateur Web. Les données cartographiques peuvent être hébergées soit directement sur un serveur de la commune, soit sur un serveur distant si la commune ne dispose pas du matériel adéquat ou de ressources pour la maintenance des systèmes informatiques.

### **La version Inondations**

Le principal risque auquel sont soumises les communes françaises est le risque inondation. En France, environ deux millions de personnes vivraient sur des terres inondables, qui ne constituent cependant que 3 à 4% de la superficie totale du territoire (source : Recueil national des communes à risques, MEDAD / DPPR / SDPRM, 2004). Le risque inondation concerne une commune sur trois (soit environ 14 000 communes) à des degrés divers dont 300 grandes agglomérations. Pour 160 000 km de cours d'eau structurants, une surface de 22 000 km<sup>2</sup> est reconnue particulièrement inondable. Les dégâts causés par les inondations représentent un peu plus de la moitié du coût des dommages imputables aux risques naturels, soit plus de 300 M€ par an. Pour cette raison, la majeure partie des efforts de développement du logiciel Osiris ont porté sur sa version Inondations, dont le risque présente quelques caractéristiques qui, bien exploitées, permettent d'améliorer la gestion de la crise en intégrant automatiquement dans le logiciel les informations fournies par les services de prévision des crues.

Ainsi, les inondations de plaine constituent le plus souvent un phénomène lent, qui peut être relativement bien anticipé grâce aux observations des niveaux d'eau en amont du fleuve et à une connaissance du fonctionnement hydrographique du bassin. C'est le rôle des services de prévision des crues qui fournissent quotidiennement des prévisions de niveaux d'eau pour les prochaines journées. Ces prévisions, quoique souffrant de quelques incertitudes, peuvent contribuer à améliorer l'anticipation de la crise et de placer les ressources de secours en vigilance pré-opérationnelle, réduisant ainsi d'autant les délais d'intervention en période de crise.

Dans ce contexte, Osiris-Inondations a été conçu pour être facilement interfacé à un dispositif de prévision des crues, quel qu'il soit. Une telle version bénéficie d'un traitement automatique de toute la chaîne de la gestion de crise, depuis la prévision de l'aléa jusqu'à l'intervention des moyens de secours. Sur le bassin de la Meuse, le logiciel a par exemple été couplé au modèle Moïse du service de prévision : les résultats des modèles sont ainsi directement traduits en actions à réaliser pour protéger la population. Si aucun modèle de prévision n'est disponible, les inondations peuvent être anticipées de façon simple en saisissant dans le logiciel les hauteurs d'eau aux échelles amont qui sont alors traduites en un bulletin de crue sur la commune.

### Principes de la démarche d'appui

- Appui sous la forme d'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO);
- Appui à la demande des communes et/ou collectivités membres;
- Réalisation du PCS volet «inondation»;
- Appui sous forme d'ateliers de travail (démarche progressive) d'une ½ journée;
- Possibilité de combiner appui technique et formation OSIRIS-Inondation;
- Intervention d'acteurs et partenaires de la gestion du risque (SIDPC, DDT, SDIS, SPC...);
- Dispositif entièrement gratuit.

### L'implantation dans les communes

Actuellement, du fait de la forte implication des établissements publics de bassin de la Loire et de la Meuse pour sa promotion et sa diffusion, le logiciel est surtout utilisé dans des communes de ces deux territoires. Près de 250 communes en disposent aujourd'hui. Les établissements publics de bassin contribuent à sa prise en main par les responsables locaux en organisant des sessions de formation à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, au sein desquelles l'utilisation

d'Osiris est abordée. La société DeltaCad propose quant à elle à titre onéreux des services d'installation à domicile et d'assistance autour du logiciel.

La formation est réalisée par ateliers :

❖ <b>Thèmes abordés – Composition des ateliers</b>		
<b>Intitulé des ateliers</b>	<b>Eléments abordés</b>	<b>OSIRIS-Inondation</b>
1- Mise en place du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs et cadre réglementaire du PCS</li> <li>• Composition de l'équipe projet</li> </ul>	<i>Présentation du logiciel et prise en main</i>
2- Diagnostic des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scénarii d'inondation</li> <li>• Enjeux et vulnérabilités</li> </ul>	<i>Formation au module préparation de crise</i>
3- Gestion de crise communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs d'alerte</li> <li>• Moyens et organisation de crise</li> </ul>	<i>Formation au module préparation de crise</i>
4- Outils opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiches actions</li> <li>• Documents types et fiches supports</li> </ul>	<i>Formation au module préparation de crise</i>
5- Processus d'évacuation et d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire d'évacuation</li> <li>• Sites d'hébergement et de ravitaillement</li> </ul>	<i>Formation au module préparation de crise</i>
6- Mise en forme du PCS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan des actions</li> <li>• Mise en forme du PCS</li> </ul>	<i>Manipulations sur bases communales</i>
7- Information préventive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DICRIM, repères de crue,...</li> </ul>	<i>Manipulations sur bases communales</i>
8- Maintien de l'opérationnalité du PCS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises à jour du plan</li> <li>• Exercices et retours d'expériences</li> </ul>	<i>Formation au module Gestion de crise</i>

Depuis son lancement, près de 1000 personnes se sont inscrites sur le site web, dont 800 ont téléchargé le logiciel. Une centaine de communes ont été formées par l'établissement public de bassin de la Loire. L'établissement public de la Meuse, entré plus récemment dans le partenariat, a d'ores et déjà formé une cinquantaine de communes. Le logiciel a par ailleurs pu être expérimenté, tant en situation d'exercice avec des simulations de crise organisées par les établissements publics de bassin, que sur des inondations réelles survenues dans le bassin de la Meuse en 2007.

### Les atouts de la démarche groupée

- Mutualisation des connaissances et des réflexions à l'échelle intercommunale (hébergement, mise à disposition de moyens,...)
- Interventions des acteurs de la gestion de crise (SDIS, DDT, SIDPC,...)
- Accompagnement des communes = sentiment de ne pas être «abandonnées»
- Dynamique de groupe
- Intégration du volet «information préventive»
- Trame PCS pour les petites communes

## Les limites de la démarche groupée

- Manque d'implication des élus
- Appui individualisé «à distance» uniquement
- Manque de temps et de moyens des communes
- Manque d'implication des services de l'Etat
- Mauvaise vision d'un PCS et du travail à fournir

## Atouts du logiciel OSIRIS inondation

- Ergonomie du logiciel grâce à une interface simplifiée
- Possibilité de tester le PCS grâce au module «Gestion de crise»
- Création de tout ou partie du PCS au format .pdf
- Facilite les mises à jour des bases de données et les liaisons
- Intègre un module cartographique
- Intègre l'ensemble des éléments du PCS
- Logiciel gratuit (pas de licence), installation facile (technologie libre)
- Services d'assistance et d'aide en ligne/tutoriaux
- Travail simultané sur plusieurs postes, différents niveaux d'utilisateurs



## Perspectives

Le logiciel Osiris continue d'être développé. La version 2.0 offrant de nombreuses améliorations ergonomiques pour les deux fonctions de préparation de crise et de gestion de la crise verra le jour

en 2010. En particulier, la nouvelle version offrira la possibilité d'élaborer des plans de sauvegarde à l'échelle de l'intercommunalité, partageant ainsi les données sur les risques ainsi que les moyens de secours, tout en conservant une déclinaison locale de façon à répondre aux besoins du maire qui reste le responsable des secours sur sa commune.

Dans le même temps, le logiciel fait l'objet de travaux de recherche financés par des programmes européens ou nationaux. Ainsi, dans le cadre du projet ACCEL de la région Picardie, le logiciel s'est vu adjoindre fin 2009 un nouveau module destiné à évaluer l'impact des inondations sur les réseaux routiers et à détecter les actions des services de secours perturbées par une coupure de routes. Le logiciel signale ces perturbations et recalcule automatiquement un nouvel itinéraire de desserte des enjeux à protéger. De plus, il peut tracer des cartes de desserte des enjeux répartissant le territoire entre les services de secours, de façon à ce que chaque enjeu soit atteint le plus vite possible par un service donné.

Dans le cadre du projet AMICE financé par l'Union Européenne, le logiciel est aujourd'hui comparé à d'autres outils similaires développés en Belgique et aux Pays-Bas. Pour la fin du projet, de nouveaux développements permettront de rendre interopérables ces logiciels et d'envisager ainsi une gestion de l'événement à l'échelle d'un bassin couvrant plusieurs pays. Une plate-forme de communication de crise rassemblant toute l'information indispensable à la gestion, tant sur l'aléa que sur les moyens de secours sollicités sera expérimentée en 2012 dans le cadre d'un exercice international.

Plus d'informations sur [www.osiris-inondation.fr](http://www.osiris-inondation.fr) et [www.deltacad.fr/ois/wwwomr/](http://www.deltacad.fr/ois/wwwomr/)



**José Roux**

Adjoint au maire, Délégué Sécurité Eaux

Commune de Coudoux

## **Présentation d'IN PCS (Logiciel pour la création d'un PCS)**

### **Contexte**

Coudoux est une ville de 3400 Habitants située dans la Communauté du Pays d'Aix. Le maire Guy BARRET en est Vice président depuis 2008. Coudoux se situe à l'entrée Ouest de la CPA au départ de l'autoroute A55 vers la cote d'azur et l'Italie. Nous sommes une commune jeune, (60 ans d'existence) car Coudoux était un hameau de Ventabren jusqu'en 1950.

Après les élections de 2008, devant l'obligation de communiquer sur les risques majeurs recensés sur la commune, un groupe de travail à été constitué pour refaire le DICRIM (au modèle CPA) mais également reconstituer un Plan Communal de Sauvegarde et autres documents dans le domaine de la sécurité. (Document unique et consignes de sécurité).

Une première mise à jour sommaire du document appelé alors «Plan d'Action Communal» nous a montré dès la première lecture, l'ampleur de la tâche rédactionnelle qui nous attendait pour la création d'un Plan Communal de Sauvegarde et de son suivi qui est très important. (Des pages de corrections sur application Word avec des mises en forme qui s'échappent).

### **IN PCS**

On m'avait fait part lors de réunion entre élus, dans les syndicats intercommunaux, ou les services des risques majeurs de la CPA, d'une application développée par une école d'ingénieur qui serait bientôt mise à notre disposition par ADCCFF 13. J'ai donc demandé une présentation de cette application et nous avons constaté avec qu'elle facilité et rapidité la mise à jour d'un tel document pouvait être faite, et surtout son suivi et actualisation permanente directe par les services concernés.

Je me suis fait donné la première version IN PCS qui m'a servi de tester les possibilités et découvrir les performances de ce logiciel, de constituer un brouillon de mon PCS et voir comment nous pourrions exploiter cette application.

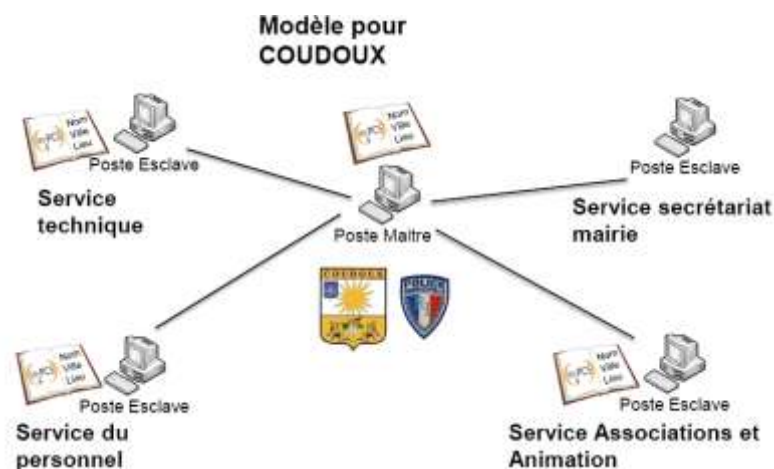
Un stagiaire IUT HSE de La Ciotat a demandé à la commune d'effectuer un stage de 16 semaines avec comme sujets de stage la rédaction d'un PCS et d'un DICRIM. J'ai sauté sur cette opportunité qui se présentait qui de plus, avec ses compétences informatiques nous a permis de faire avancer le développement d'IN PCS dans une installation sécurisé sur serveur réseau de la mairie.

Cette application installé en réseau, «Poste Maitre /Esclave» permettra une mise à jour plus simple et plus efficace et en temps réel du PCS.

### Principe de fonctionnement

- Tous les postes peuvent lire le PCS
- Les utilisateurs sur postes esclaves ne peuvent écrire que dans leur domaine de compétence et suivant les droits qui leur sont attribués.
- Seul le poste maitre peut générer le PCS (version papier)

### Configuration pour la mairie de Coudoux



- Le Poste maitre            Elu ou Police Municipale par la suite

Supervise le PCS. Gère les droits des postes esclaves et génère le PCS

- Un poste esclave            Service du personnel

Pour le suivi et la mise à jour permanente du personnel et des membres du CCFF.

Adresses Téléphone

- Un poste esclave            Service technique

Pour la mise à jour des moyens matériels et leur disponibilité

- Un poste esclave          Service Associations et Animation.

Pour la mise à jour des associations.

Pour la disponibilité des salles.

- Un poste esclave          Service secrétariat mairie.

Pour le CCAS et Divers services (données confidentielles).

Les changements de poste Esclaves en postes Maitres sont possibles.

Chaque service par leur application sur poste esclave actualise ses paramètres et ses informations. Le PCS est mis à jour en temps réel ; à chaque connexion ou à la demande. Les données sont sécurisées.

### Présentation du logiciel

- Sécurité des accès : Une administration fine des habilitations par groupe d'utilisateurs permet de définir la stratégie de sécurité pour chaque utilisateur. Pour qu'un utilisateur puisse se connecter à IN PCS, une authentification est nécessaire.
- Ecran principal : A partir de cet écran, l'ensemble des fonctionnalités proposées par in-PCS sont accessibles de façon intuitive via les menus et les icônes. Le PCS, suit la trame préconisée par les services de l'Etat au travers des onglets : Général, annuaires, population, fiches, plan de continuité de l'activité, cartographie et moyens.
- Gestion du contenu du PCS : Saisie et aide à l'élaboration du PCS grâce à des outils conviviaux : copie / coller, filtrage des données.
- Gestion de l'import / export des données : Importation et exportation de vos données au format csv pour chaque fiche du PCS.
- Tableau de bord du PCS : permet le suivi de l'avancement du PCS (vierge, en cours, complété).
- Gestion des notifications : création d'alertes associables à chaque fiche du PCS.
- Administration du logiciel : Paramétrage et configuration aisée permettant d'adapter le PCS aux situations particulières d'une commune.
- Génération du PCS au format papier : historique des versions précédentes, plusieurs formats d'exportation (word, pdf).

- Importation de cartes ou de schémas existants (gif, jpg, bmp, png ...).
- S'adapte aux situations en cas de coupures d'alimentation ou de pannes, un poste esclave peut devenir poste maître.

### **Conclusion**

Ce logiciel a beaucoup d'avantages pour une petite commune comme Coudoux qui n'a pas de grandes ressources humaines ni un service spécifique pour effectuer ces mises à jour.

## Gérard Pion

Responsable du Service prévention des risques

Commune de Saint Herblain

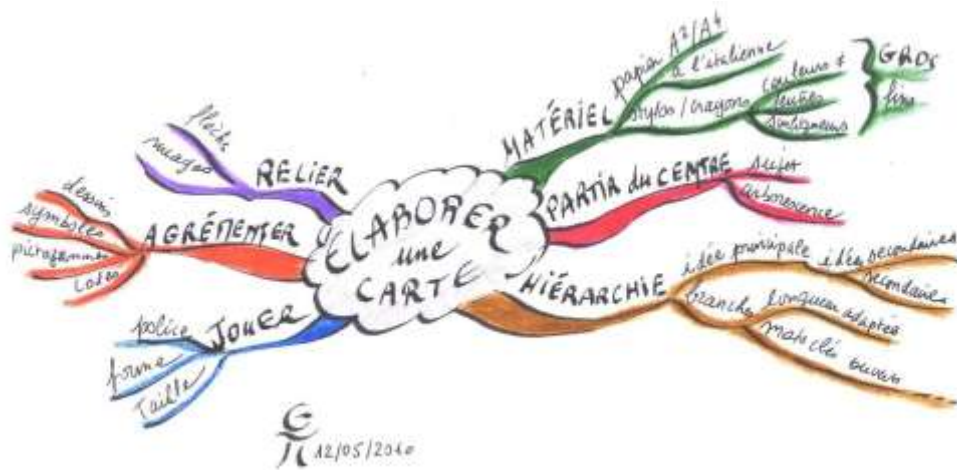
### Informatiser son Plan Communal de Sauvegarde avec Freeplane

Le logiciel Freeplane, présenté par Gérard Pion - qui a en charge le PCS de la Ville de Saint-Herblain -, n'est pas dédié aux seuls PCS. Il dérive de la méthode du Mind mapping modélisée par Tony Buzan qui présente l'information de façon visuelle et non linéaire. Ainsi, à partir d'un texte qui se veut justement le « mode d'emploi » des cartes heuristiques (autre appellation du Mind mapping), on peut considérer que les mots clés qui permettent de comprendre ce texte ne représentent que 20% (ce qui valide la loi de Pareto). Ces mots clés peuvent être représentés sous la forme d'une carte avec, en son centre, le « sujet » d'où irradie par arborescence les idées principales, puis secondaires.

*Une carte heuristique (du grec ancien eurisko, « je trouve »), également appelée mind map en anglais, carte des idées, schéma de pensée, carte mentale, arbre à idées ou topogramme, est un diagramme qui représente les connexions sémantiques entre différentes idées, les liens hiérarchiques entre différents concepts intellectuels. Au contraire du schéma conceptuel ou de la carte conceptuelle, la carte heuristique est le plus souvent une représentation arborescente des données.*

*A partir d'un texte, on obtient une arborescence de données :*

Pour faire une carte heuristique, vous aurez besoin d'un matériel simple : d'abord des feuilles de papier au format A3 ou A4 que vous disposerez « à l'italienne » ; ensuite, des stylos, des crayons de différentes couleurs, et autre feutres et surligneurs, des gros et des fins. Le principe consiste à partir du centre et d'y inscrire le sujet qui vous préoccupe. Ensuite, vous procéderez sous forme d'arborescence ; se dégagera alors naturellement une hiérarchie puisque vous obtiendrez une idée principale à laquelle seront ramifiées des idées secondaires. L'ensemble fera ressortir des branches organiques, chacune ayant la longueur adaptée au mot qu'elle souligne. L'objectif est d'inscrire un « mot clef » par branche. Il s'agira de mots ouverts permettant l'association d'idées. Efforcez vous de jouer sur la forme et la taille de la police pour mettre vos idées en exergue. Utilisez également les facultés de votre cerveau droit pour agrémenter vos cartes de dessins, symboles, pictogrammes, codes. N'oubliez pas d'y mettre de la couleur, de relier vos idées entre elles avec des flèches. Rien ne vous empêche d'isoler des sous thèmes en les entourant dans des nuages. Pour finir, datez votre carte et notez des éléments qui vous aideront à la mémoriser.



Transposés sur un logiciel, les bénéfices de cette méthode sont décuplés. Le logiciel constitue le ciment, et les informations les briques : par liens hypertextes peuvent être appelés toutes sortes de formats : Word, Excel, power point, vidéos, cartographies ... sites internet. Pour ces derniers, le gros avantage réside dans la possibilité de cibler la page utile sans avoir à emprunter tout un chemin arborescent.

Ainsi, d'une page de garde « PCS » qui fait office de raccourci sur le bureau, une « carte sommaire » va pouvoir être appelée. Elle propose plusieurs rubriques, comme par exemple : « risques ». En cliquant sur ce thème va apparaître une carte faisant état des aléas existant sur le territoire de la Commune. Puis, en cliquant sur « risque industriel », ce sont toutes les installations classées qui vont faire l'objet d'une nouvelle carte. En choisissant l'une d'elle, on va obtenir sa « carte de visite » à partir de laquelle on prendra connaissance des coordonnées des responsables, des produits stockés, des risques, de l'impact géographique (cartographie) et des barrières à placer, des enjeux, de la fiche d'aide à l'action ...

En résumé, ce logiciel (gratuit et intuitif) permet de classer tous documents utiles sans déperdition d'information et de restituer celle-ci au meilleur format. Au-delà de l'aspect fiabilité, il faut souligner le gain de temps que procure cette démarche.

- Pour télécharger Freeplane:

<http://sourceforge.net/projects/freeplane/>

- Le site de Pierre Mongin et les références de son livre pour utiliser Freeplane:

<http://www.mindmanagement.org/>

- Accéder à la version papier du PCS herblinois et son DICRIM:

<http://www.saint-herblain.fr/fr/le-guide-de-la-ville/la-tranquillite-publique/index.html>

- Comprendre le "Mind mapping" (ou cartes heuristiques):

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Mind\\_mapping](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mind_mapping)

- Exemple de site qui développe le concept du Mind mapping: après avoir choisi le bon wiki (select: fr.wikipedia.org), entrer un sujet (Enter your topic): essayez "Plan communal de sauvegarde". Ensuite, ouvrir les arborescences...

<http://www.wikimindmap.org/>



## Session 2 : L'appropriation et l'amélioration du PCS par les exercices

Isabelle Bérard, Jean Louis Jauffret et Marie-Dominique Bagousse

Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Une politique progressive d'exercices à Lambesc

Appropriation et amélioration du PCS dans le cadre des exercices

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un véritable dispositif opérationnel, qui après son élaboration nécessite régulièrement non seulement une mise à jour mais également son appropriation, par tous les acteurs.

L'appropriation impose la mise en place de formations et la réalisation de mises en œuvre effectives, c'est-à-dire la réalisation d'exercices.

Les exercices sont une mise en pratique des apprentissages théoriques, une familiarisation des rôles et des missions de chacun pendant la crise.

Ils permettent la validation de certains aspects du PCS et une acquisition de réflexes opérationnels.

La commune de Lambesc réalise un exercice grandeur nature à peu près tous les ans sur les risques présents sur la commune (séisme en 2009, feux de forêts en 2010, dans les prochaines années : mouvement de terrains, TMD, inondation). L'organisation des exercices impose la mise en place d'un groupe de travail scénario d'une cellule d'animation et d'une cellule d'évaluation.

Dans le cadre de Lambesc, l'organisation a été réalisée en liaison avec de multiples acteurs en particulier le SDIS et CPA.

### Exercice 2009, séisme Lambesc Pélissanne (type 1909)

Il s'agit d'un événement géographiquement représenté sur deux communes, avec de multiples acteurs : communes, communauté d'agglomération, éducation nationale, SDIS, Gendarmerie ...

Les objectifs pour la commune étaient d'activer le PC Crise, des tester les capacités d'hébergement et d'évacuation et de tester les procédures d'alerte et la remontée d'information dans le cadre de son PCS.

### **Exercice 2010, feux de forêts Lambesc**

Il s'agissait de faire face à un événement à cinétique rapide. Les objectifs étaient de mettre en œuvre le PC Communal, d'utiliser les automates d'appel,. Le scénario prévoyait également à un moment donné de se poser la question de l'éventuel déménagement du PCC.

Afin d'optimiser ces exercices, il est indispensable de réaliser un retour d'expérience pour analyser ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas marché.

**Le retour d'expérience** sur ces événements a permis à la commune de prendre conscience des éléments suivants :

- La gestion de crise ne s'improvise pas ;
- La communication de crise non plus ;
- Rôle du DOS (directeur des opérations de secours) chef d'orchestre du PCCrise est primordial;
- Liaison DOS/COS est indispensable et doit se maintenir tout au long de l'évènement ;
- Nécessité d'une cellule interservices interne au PC Communal (SDIS, police municipale, gendarmerie.....) ;
- Nécessité d'avoir des cellules complètes lors de l'exercice ;
- Cartographie indispensable au PC ;
- Des missions complémentaires pour les élus : il est en effet possible de confier à des élus non prévus dans le PCS des missions telles que suivre le fonctionnement d'un centre d'hébergement par exemple.

L'efficacité du plan communal de sauvegarde passe donc par des exercices réguliers, progressifs, mais peut aussi se réaliser au travers de sessions de formations des acteurs individuellement ou par cellule du PC.

Jean Luc Queyla

SDIS du Vaucluse

### De l'élaboration à l'exercice PCS : partenariat commune - SDIS

Les Maires, comme tous les autres acteurs locaux, doit apprendre à s'y préparer et éviter l'improvisation.

A la suite des inondations de 2002, le Préfet de Vaucluse a souhaité la réalisation d'une maquette départementale d'un plan d'urgence communal par le SIDPC et le SDIS. Afin de s'assurer de la qualité du document, il a été testé sur la commune de Morières-Lès-Avignon, commune de 6000 habitants, très proche d'Avignon, en partenariat avec les sapeurs-pompiers locaux.

Cette démarche s'inscrit dans une démarche plus globale, car parallèlement début 2003, la mairie de Morières-Lès-Avignon a réalisé un inventaire des risques sur la commune, son DICRIM et à constituer une cellule municipale sur les risques majeurs avec le concours de la communauté d'agglomération et avec la participation des sapeurs-pompiers d'Avignon. Le SDIS a été très présent sur la connaissance de l'aléa et pour la réalisation du DICRIM.

#### *Constitution de la Cellule Municipale des Risques Majeurs et de l'Environnement (CMRME)*

- Présidée par la Maire
- Composée : Élus, techniciens et administratifs, conseillers techniques (comme les officiers sapeurs pompiers ...)

#### *Inventaire des risques*

- Risques naturels :
- Feux de forêts;
- L'inondation;
- Le tremblement de Terre;
- La rupture de barrage;
- Les chutes de neiges et grands froids;
- Les risques météorologiques.

- Risques technologiques :
- Les risques industriels;
- Le Transport de Matières Dangereuses;
- Les risques nucléaires.

#### *Elaboration du DICRIM*

- Réalisation du document : chef de projet : le DST, apport du Grand Avignon et appui du SDIS
- Campagne d'information préventive : appui du SDIS, réunion publique, distribution du document dans chaque foyer de la commune

*Le plan d'urgence communal* (PUC) a été réalisé en parallèle de ses documents, avec l'appui du SDIS de la conception à l'officialisation. Ce document a pour objectifs d'anticiper et de se préparer à une crise :

- Conception du document : chef de projet : le DST; support : la maquette départementale et plan d'alerte météorologique départemental;
- Participation des membres de cellule municipale : 4 réunions de travail sur 6 mois, présentation de la synthèse, validation définitive
- Officialisation du document : transmission en Préfecture, la mise à jour

Ce PUC a eu pour effet sur la commune :

- Mise en place d'une astreinte d'élus en complément d'une astreinte du service technique et de la police municipale
- Création de 2 sites équipés pour accueillir la CMRME
- Création d'un fichier d'appels ANTIBIA (CMRME) - Essai réalisé
- Achat de matériels spécifiques

Lors des inondations de 2003, le Maire a mis en œuvre le PUC, un retour d'expérience a ensuite été réalisé :

- déclenchement de l'alerte
- mise en place de l'astreinte technique

- recensement des événements sur le terrain
- réunion de la CMRME
- interventions sur le terrain
- information de la population et du Préfet
- préparation d'un site d'hébergement en cas d'évacuation d'un quartier
- mise en place d'une astreinte 24/24 : élus, service administratif, police municipale en complément du service technique
- levée de l'alerte le 4 décembre au matin
- bilan de l'intervention en CMRME le 17 décembre 2003

Depuis, deux mises à jour ont été effectuées, toujours en concertation avec les sapeurs-pompiers locaux. Par ailleurs, après la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, le PUC a été transformé en *Plan communal de sauvegarde* en 2005.

#### **Exercice du 8 octobre 2007**

Le 8 Octobre 2007, soucieux de maintenir à jour le document et souhaitant impliquer l'ensemble des acteurs de la commune, le Maire de Morières-Lès-Avignon a réalisé un exercice de grande envergure. Cet exercice, et notamment sa préparation, s'est fait en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers.

Objectifs de cet exercice :

Tester la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

- vérifier la montée en puissance de la cellule municipale des risques majeurs et de l'environnement en gestion de crise (PCC)
- s'assurer de l'efficacité des dispositions prévues par le PCS:
  - schéma d'appel;
  - fiches organisation;
  - fiches action –réflexe.

Vérifier que les différents acteurs de la commune se sont appropriés le PCS

- améliorer la réactivité des acteurs
- respect de l'organisation prévue
- tester l'utilité des fiches réflexes

Constats :

- perte d'information car pas de support écrit partagé
- liaison COS/RAC à formaliser
- très bonne implication des membres
- structuration fonctionnelle à mieux organiser

Même si les actions menées ont été rondement menées, plusieurs axes d'amélioration ont été mis en avant :

- le PCS doit être approprié par chaque membre de la cellule de crise:
  - améliorer son utilisation par des onglets;
  - prévoir des couleurs différentes en fonction de la nature de la fiche;
  - prévoir des formations et exercices.
- le PCC doit être structuré «a priori»:
  - désigner un chef du PCC (par exemple, le DGS)
  - prévoir des affiches plastifiées à apposer en cas de crise sur chaque porte (chaque cellule du PCC);
  - prévoir l'affichage de l'organigramme mis en place;
  - prévoir des tableaux blancs pour une information partagée;
  - identifier les responsables par des brassards ou chasuble
- les rôles des différents intervenants:
  - désigner et formaliser le rôle de chaque responsable de cellule.
- Mettre à disposition un outil d'aide lors des déclenchements :
  - prévoir la mise en place d'une mallette PCS.

Jacques Nivon

Maire de Champ sur Drac

Et

Paul Jalle

Réserve Communale de Sécurité Civile

**Le maintien opérationnel du PCS. Les facteurs clés du succès : l'expérience de Champ sur Drac.**

### Contexte

L'objet de cette présentation est de montrer à travers l'expérience de la collectivité de Champ sur Drac, commune de 3000 habitants, les étapes de la prise en compte des risques sur son territoire.

La prévention des risques repose sur une conscience du potentiel des risques majeurs auxquels les personnes et les biens sont exposés.

Cette conscience trouve son origine dans l'histoire géographique et industrielle de la commune.

En effet, la commune est située au confluent de deux rivières alpines dont les flots ont très souvent ravagés la plaine. Aujourd'hui, des installations hydroélectriques ont endigué les caprices de ces rivières mais aussi apporté des risques de rupture de barrage.

Aux sites industriels chimiques en limites communales, classés SEVESO seuil haut, il faut y ajouter le risque de transport de matières dangereuses, les crues du Drac et de la Romanche, des mouvements de terrain et en amont sur la Romanche les ruines, d'une montagne qui s'appelle Séchilienne, qui risquent d'obstruer le lit de la rivière par son effondrement et ainsi créer un barrage naturel pouvant se rompre à un moment donné et inonder l'aval.

Ces aspects, des risques ont été abordés très tôt par les élus qui, en avaient conscience, car ils sont pour une part des salariés et anciens salariés de l'industrie chimique et d'EDF.

Cette sensibilité a conduit la commune aussi à étendre et mener une réflexion sur d'autres risques (grippe aviaire, pandémie...)

Dans ce contexte, c'est très rapidement (1993) que les élus se sont mobilisés sur ces questions en recherchant les conditions de l'efficacité, d'une pérennisation et d'une simplification des procédures.

Ainsi, la commune :

- A désigné un élu chargé du PCS (appelé plan communal d'actions avant 2004)
- Mis en place des Relais de quartiers en 2002
- A organisé régulièrement des exercices (en moyenne tous les 2 à 3 ans)
- S'est dotée de moyens d'alerte

### Historique du PCS (ou plan communal d'actions)

- La réalisation d'un 1<sup>er</sup> plan "Plan Communal d'Action" en 1993
  - Isère, département pilote, initié par la visite de Mr Haroun TAZIEFF en 1986-87
  - En 1992 explosion sur le site industriel
  - Des élus mobilisés au regard de leurs profils personnels
- La désignation d'un élu chargé du PCS en 1995
- La mise en place de relais de quartiers en 2002
- Le maintien opérationnel au fil du temps
  - Exercices récurrents (tous les 2 à 3 ans entre 1994 et 2009)
  - Un incendie majeur en 2001
  - Mises à jour au regard des risques mieux connus et de la nouvelle réglementation (5 mises à jour)
- Création d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en 2006
- Refonte globale en 2008-2009 au regard du renouvellement du Conseil Municipal
  - Avec prise en compte des nouvelles exigences réglementaires, des risques
  - Mise en place d'une des premières réserves communales de sécurité civile en Isère...

### Le fonctionnement concret du PCS

#### *Les dispositifs d'alerte*

- Le système d'appel téléphonique en masse
  - depuis 2006 (compétence de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois)
- Ensemble Mobile d'Alerte (EMA) et sirènes fixes installées sur la commune
- Le Porte à porte notamment avec le concours des membres de la Réserve Communale

#### *Les nouvelles données*

- La mise à jour du diagnostic des risques
  - prise en compte des nouvelles données concernant le risque d'inondation (proximité du Drac et de la Romanche), les ruptures de barrages (Monteynard 275 millions m3)
- Réflexion sur les autres risques pouvant survenir sur la commune
  - réflexion sur la grippe aviaire, canicule, pandémie...
- Un nouvel organigramme de crise (élus, agents et réservistes)
  - Une nouvelle répartition des missions de chacun
- La création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)
  - Un cadre pour les RCSC, identifiés dès 2002 qui renforce le dispositif communal en cas d'évènement Réserve

A l'occasion du renouvellement du Conseil Municipal, une sensibilisation des nouveaux élus au PCS avec mise en place d'un exercice a été réalisée.

L'objectif de la mise à jour du PCS en début de mandat était d'assurer la continuité administrative et politique des actions entreprises pour se doter des outils permettant de répondre aux situations de crise. Ainsi les nouveaux élus ont-ils très rapidement été sollicités pour redéfinir leur place dans les différentes cellules.

C'est dans ce contexte de sensibilisation et d'information régulière et constante des élus, que le prolongement de la mise en place de Relais de quartier (2002) s'est transformé en Réserve Communale de Sécurité Civile (2009).

Les membres de **la Réserve Communale de Sécurité Civile** sont chargés d'apporter leur concours au Maire en matière :

- d'information et préparation de la population face aux risques (distribution DICRIM)
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres

- d'appui logistique et de rétablissement des activités.

#### La mobilisation

- Appel à candidature auprès des habitants via le bulletin municipal (dossier spécial) en Janvier 2009

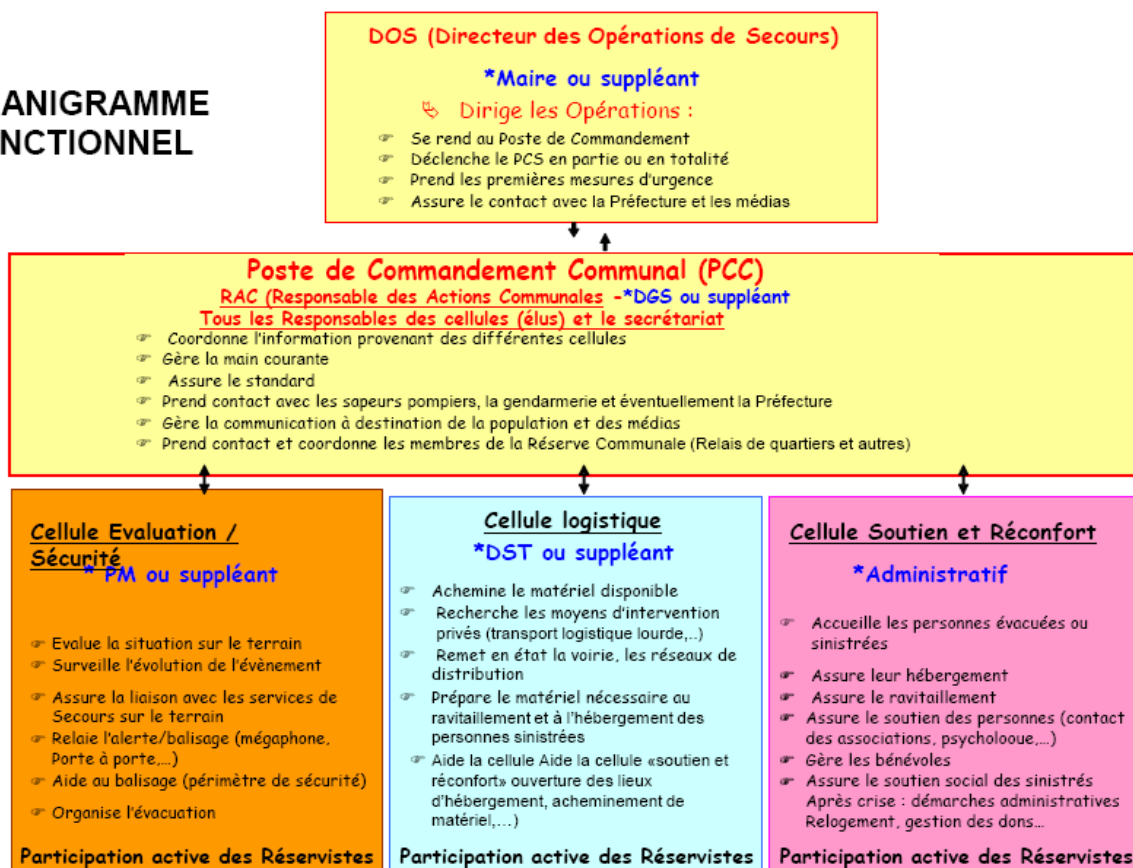
#### La mise en place de la réserve

- Une délibération en conseil municipal et la rédaction d'un règlement
- Un acte d'engagement entre le réserviste et la commune

Missions	Détails	Qualités recherchées
Être un relais de quartier	<b>Participer aux actions de prévention des risques menées par la commune</b> : réunions publiques, exercices de simulation... <b>En période de crise</b> , collecter des informations sur le terrain et diffuser les informations aux riverains dans une relation d'échange avec la mairie	★ Connaissance de son secteur ★ Qualités relationnelles
Participer à la sauvegarde préventive des biens et équipements des logements	<b>Aider les cellules « logistique » et « sécurité/évaluation » dans l'acheminement de matériel, la sécurisation des zones,...</b>	★ Forme physique
Contribuer à l'accueil dans les bâtiments communaux	<b>Aider la cellule « soutien et réconfort » pour l'installation des personnes, la distribution des repas, l'encadrement des enfants...</b>	★ Sens de l'accueil
Participer aux visites à domicile des personnes sensibles	Personnes âgées ou à mobilité réduite. Cette mesure s'appliquerait notamment en cas de phénomènes extrêmes: grand froid, canicule,...	★ Qualités relationnelles
Participer au nettoyage et à la remise en état suite à la crise	Lorsque tout danger physique est écarté. Peut concerner des logements, les voies d'accès,...	★ Forme physique
Aider les sinistrés dans les démarches administratives	<b>Aider la cellule «soutien et réconfort»</b> pour les démarches auprès des assurances, dossiers d'indemnisations...	★ Administratif

## INTEGRATION DE LA RESERVE COMMUNALE DANS LE PCS

### ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



### Conclusion

La sensibilisation aux questions posées par les risques doit être impulsée par les élus et prise en compte par les agents de la collectivité.

Les documents aussi bien faits soient ils, doivent vivre et nos procédures s'adapter aux évolutions, pour cela il est nécessaire d'organiser des exercices régulièrement, de mobiliser la réserve communale, de faire auditer les outils du PCS et de mettre à jour les documents et les données régulièrement.

Il faut rester humble par rapport aux différents aspects des risques.



## Table Ronde et conclusion des échanges

*Michel Bacou*, DREAL PACA

Il est nécessaire pour l'efficacité des PCS que les acteurs réalisent eux même ce document, il faut se l'approprier.

Pour rendre encore plus efficace un PCS, il est important de le mettre à jour régulièrement et réaliser des exercices pour en montrer les lacunes et les points forts.

La mémoire des risques et l'information préventive des populations est un travail de longue haleine, mais primordiale pour que chacun soit acteur de sa propre sécurité.

*Jean Louis Jauffret*, Communauté d'agglo du Pays d'Aix

Les communautés d'agglomération ou de communes sont là pour aider les collectivités dans la réalisation du PCS ou tout autre sujet sur les risques (élus et techniciens).

Chacun est acteur de sa propre sécurité, il est important que l'individu ait conscience des risques auxquelles lui et sa famille sont exposés. Les secours n'arrivent pas forcément tout de suite, on peut attendre jusqu'à 72h (plan particulier familial).

Les exercices sont nécessaires pour garder la mémoire, mettre à jour le PCS et les disfonctionnements. Il faut se préparer régulièrement à la crise pour ne pas improviser le jour j.

*Nicolas Bauduceau*, CEPRI

A travers cette journée, nous avons pu nous rendre compte que les expériences et l'envie de réaliser un PCS foisonne. Seulement 20% des PCS obligatoires ont été réalisés, c'est assez faible, et avec tous les évènements qui marquent l'actualité et toutes les méthodologies qui existent, on se demande pourquoi ? Il est important de déconnecter le PCS du PPR, il faut prendre le PCS comme un outil en tant que tel. Par ailleurs, il est nécessaire de faire des exercices (à l'échelle communale, intercommunale et départementale) pour montrer aux collectivités que le PCS est primordial. Cet outil permet de faire le point sur le risque et la vulnérabilité de la commune (structure d'accueil, évacuation, réseaux, personnes fragiles ...).

Il est important que les communes s'entraident, mais aussi que les conseils généraux, les DREAL, les agglomérations, les EPTB participent également au partage du savoir et aident les collectivités dans la réalisation de leur PCS.

La vulnérabilité des réseaux doit être nécessairement abordée. L'Etat doit faire pression sur les opérateurs de réseaux pour fournir les informations aux collectivités.

Le PCS reste un outil de préparation à des situations critiques et de gestion de crise, il ne peut cependant pas anticiper tous les phénomènes et notamment leurs intensités : sa vertu réside notamment dans les principes d'organisation qu'il promeut et qui s'imposent quelque soit la situation.

Le PCS est le premier pas indispensable, mais l'après crise est également à prévoir et il est primordial de bien gérer cette phase (relogement, déchets, dégradation service public, continuité d'activité ...).

*Catherine Guenon*, DSC, Ministère de l'Intérieur

Chacun a pris sa place, tout n'est pas 'Etat protecteur', chacun contribue à sa propre sécurité. L'Etat est et restera toujours là, mais il est important que chacun prenne conscience de ses devoirs.

L'Etat est là aussi pour faire réagir, provoquer : exercice sismique (Plan séisme), maintenant les communes se saisissent elles mêmes de ses initiatives. Mais il est important de renforcer les liens entre les différents échelons, du local au central.

*Alix Roumagnac*, Predict

Le concept des PCS a été transporté Outre Mer, en effet Predict travaille en ce moment à Haïti pour réaliser des plans communaux d'alerte et d'évacuation. L'ONU et la Banque Mondiale veulent se saisir de ce concept pour qu'il devienne l'outil de référence internationale en matière de gestion de la crise. Il est important de souligner ce projet car il montre que nos PCS sont reconnus par leur efficacité.

*Christian Kert*, Député des Bouches du Rhône, Président de l'AFPCN

Les PCS sont à la charnière de toutes nos préoccupations, c'est un outil intéressant pour la gestion de la crise qui a maintes fois montré son efficacité.

Le lien Etat / Collectivités / Société civile / Assurance est très compliqué, Xynthia peut servir d'exemple à cet égard. Le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM) va créer un observatoire des assurances pour ce genre de situation.

Différentes références, lois, décrets, arrêtés ... existent sur les risques naturels, les collectivités sont un peu dépassées par ce foisonnement de textes, mais les risques naturels sont un sujet qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre société. Au lieu d'une direction consacrée à ce sujet, il devrait être créé un Haut commissariat aux risques naturels. Il faut être plus dans le concret, car la montée en puissance des évènements climatiques provoquent des incohérences entre les propos et les actions.

Par ailleurs, on compte encore 4000 communes qui ont dans l'obligation de réaliser un PPRI mais qui ne l'ont pas encore fait. Il y a une opération de sensibilisation à faire sur le PPR, et essayer de la 'dédiaboliser'. Il faut qu'ils soient mieux acceptés et ne pas faire de forcing.

Les PCS sont un enjeu de société, de plus en plus de parlementaires s'y attachent.

Pour conclure, je remercie toutes les personnes présentes lors de cette journée qui a beaucoup apportée pour les uns et pour les autres.